

Motion no 1066
(Urgence demandée)

POUR UNE TABLE-RONDE CANTON-COMMUNES AU SUJET DES FINANCES

Lors du débat sur la loi d'impôts, et plus spécifiquement concernant la déduction pour les couples mariés, un grand nombre de communes sont montées aux créneaux. Elles ont demandé un temps supplémentaire pour trouver comment palier aux diminutions d'entrées fiscales que cette mesure va engendrer.

Comme elles l'ont fait savoir, elles ne sont pas du tout opposées au gommage de l'inégalité de traitement entre les couples mariés et les concubins. Par contre, le cumul de cette nouvelle loi avec la diminution d'impôts déjà en cours devient difficile à absorber.

S'ajoute à cela un transfert de charges du Canton en constante augmentation, et sur lesquelles elles n'ont aucune emprise, qui leur laisse de moins en moins, voire plus du tout, de marge de manœuvre pour de nouveaux investissements ou de grands travaux d'entretien. Les difficultés que rencontrent beaucoup de communes auront des conséquences sur les prestations offertes aux citoyens tout comme aux familles.

Comme l'ont demandé à de multiples reprises les associations des maires, une discussion avec le Canton devient urgente pour trouver des solutions à cette situation qui à terme peut devenir problématique.

Pour garder et améliorer l'attractivité de notre région, il est indispensable que les communes puissent toujours jouer leur rôle, nous demandons au Gouvernement d'organiser rapidement une table-ronde avec ces dernières pour discuter des diverses clés de répartition des charges et garantir un bon équilibre des comptes que ce soit au niveau des communes ou du Canton.

Delémont, le 12 décembre 2012

Pour le groupe PCSI-Jura


Géraldine Beuchat-Willemin










Aux membres du Bureau du Parlement jurassien

Monsieur Président,
Chers Membres du bureau,

Par ce message, je demande le traitement d'urgence de la motion « Pour une table-ronde Canton-Communes au sujet des finances » déposées lors du plénum du 12 décembre 2012.

Cette motion est une suite logique à l'acceptation du report de l'entrée en vigueur en 2014 de la déduction pour couples mariés. A notre sens des solutions rapides doivent être échangés entre l'Etat et les communes et ceci en tout début d'année.

Je vous remercie de l'attention portée à ma requête et vous adresse, Monsieur le Président, Chers Membre du bureau, mon cordial salut.

Delémont, le 12 décembre 2012

Pour le groupe PCSI-Jura

Géraldine Beuchat-Willemin